



Luxembourg Bowling Federation asbl

Centre de Bowling « Fun-City »
33, rue Robert Krieps – L-4702 Pétange
www.luxbf.lu — info@luxbf.lu — inscriptions@luxbf.lu — caisse@luxbf.lu

Pétange, le 14.10.2024

Nos Sponsors



INFO SPORTIVE

Chers athlètes,

Suite au changement des réglementations sportives de l'IBF à l'article 1.12 et, par conséquence en application des réglementations de l'EBF par l'article 3.18.2 du 17/05/24, veuillez noter avec attention qu'il est dès à présent interdit d'utiliser dans l'aire de jeu toute sorte de produits chimiques directement ou indirectement.

Le nettoyage de la surface d'une boule de bowling reste bien autorisé lors d'une compétition avant tout lancer dans l'air de jeu, mais uniquement avec un tissu sec, non abrasif et ne contenant aucun produit chimique.

Ce qui veut dire en clair, qu'après les boules de chauffe, que tout produit contenant des poudres (Grip Sacs, Résine de Grip etc.) **doivent obligatoirement se trouver en dehors de l'aire de jeu.** Les Grip sacs pourvus aux athlètes contre la transpiration à la main ne doivent plus être utilisés sur les boules, mais uniquement aux mains. L'utilisation d'un sac contenant de la poudre pour tapoter la boule est interdite, est considérée comme une modification de la surface, et le score de la frame sera mise à 0.

Il reste inchangée que, les nettoyants, qui sont des produits destinés à nettoyer la surface de la boule sans en modifier la rugosité, ne peuvent être utilisés qu'entre les blocs de jeu, et à condition qu'ils figurent sur la liste des produits approuvés.

Si la boule ramasse une substance étrangère qui ne peut pas être éliminée par frottement, un nettoyant liquide approuvé tel que l'alcool à friction peut être utilisé. Cependant, cette action nécessite l'approbation de l'officiel.

Veuillez en tenir compte à partir de ce jour.

Luxembourg Bowling Federation asbl

Banque et Caisse d'Épargne de l'État
IBAN: LU69 0019 7155 9410 3000 - BIC: BCEELULL

LBR: F11891 / RBE: 190088480
RGP: 2018 61 02372